



GUADELOUPE
PORT CARAÏBES
L'Excellence Européenne

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2020

SOMMAIRE



- 4 / L'édito du Président
du Directoire
- 6 / Les organes de gouvernance
- 8 / L'archipel portuaire multi-sites
- 10 / Les indicateurs clés
- 13 / L'organisation en temps de COVID
- 14 / Les projets de relance
- 15 / La gestion domaniale et foncière
- 17 / La politique environnementale
- 20 / Les services
- 22 / Les principaux clients et partenaires



Jean-Pierre Chalus
Président du Directoire
du GPMG

Le Grand Port Maritime de la Guadeloupe, acteur et moteur de la relance économique

En 2020, année particulière à bien des égards, génératrice d'incertitudes et de remises en question de tous ordres, le Grand Port Maritime de la Guadeloupe (GPMG) a globalement traversé ce que l'on pensait être le plus fort de l'épisode pandémique sans dégâts insurmontables. Dès mon arrivée à la Présidence du Directoire de l'établissement, au mois de juin 2020, alors que la crise sanitaire battait son plein, j'ai poursuivi les actions initiées par ma prédécesseure, la priorité étant d'assurer la continuité des activités, avec une grande attention quant à la santé de nos agents et de nos partenaires mobilisés. Grâce à l'engagement de tous, le Port n'a jamais cessé de fonctionner et s'est adapté à toutes les situations rencontrées.

Le chiffre d'affaires portuaire s'est maintenu, tout comme l'activité marchandises à un niveau proche de l'exercice précédent, avec 3,5 Millions de tonnes traitées (-2,9%). Le trafic de conteneurs a fait mieux que résister, avec une croissance de 6% par rapport à celui de 2019. Après s'être tassé durant la période de confinement, le trafic est reparti à la hausse dès le mois de mai, atteignant même un niveau record en octobre et novembre. Quant au transbordement, son rôle majeur dans le soutien de cette activité s'est illustré avec la mise en place du service Fortaleza Express : une connexion exclusive entre le Brésil et la Guadeloupe pour l'expédition de fruits frais en conteneurs frigorifiques et de minerais vers l'Europe, qui a dopé le trafic entre septembre et décembre. À l'inverse, l'activité passagers a été fortement impactée par les

mesures, avec un retrait de 45% (723K passagers).

Dans le contexte si particulier de cette crise sanitaire sans précédent et qui rebondit, les équipes du GPMG ont su faire preuve de grandes capacités d'adaptation et de résilience, demeurant au service du territoire même au plus fort de la crise. Cet esprit de résilience partagé a inspiré toutes les initiatives de l'institution portuaire, en faveur notamment du maintien d'un certain niveau d'investissement (6,5 M€), confortant son Projet stratégique 2019-2023. En fin d'année 2020, le GPMG a étoffé, grâce à l'engagement de ses clients, son offre de services en soutenant la première opération de soutage au port de Jarry, avec son partenaire Rubis Antilles Guyane. Les navires accostant sur les installations du GPMG se voient désormais proposer de remplir leurs soutes de carburant durant leurs opérations commerciales. Une première qui illustre la concrétisation des ambitions stratégiques du GPMG. L'institution portuaire a investi de nouveaux champs d'activité (énergies, numérique, écologie, etc.) pour développer de nouveaux relais de croissance. Elle a manifesté sa capacité d'innovation dans le domaine de la transition numérique. Elle s'est affirmée en maillon essentiel de la performance logistique et en accélérateur de la transition écologique, en s'engageant dans les plans de relance portés par l'État et la Région Guadeloupe. Tout au long de l'année 2020, le GPMG a visé d'assumer pleinement sa vocation d'acteur économique du territoire, pleinement engagé dans la relance, tout en veillant à la satisfaction de ses clients.



**GADELOUPE
PORT CARAÏBES**
L'Excellence Européenne



CONSEIL DE SURVEILLANCE

Présidente :
Mme Marie-Luce PENCHARD

Vice-Président :
M. Bruno BLANDIN

COMITÉ D'AUDIT

Président :
M. Franck CHAULET

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Président :
M. Nicolas DE FONTENAY

Vice-Président :
M. Joël TOTO

COMMISSION D'INVESTISSEMENT

Président :
M. Ary CHALUS

CONSEIL DE COORDINATION INTERPORTUAIRE ANTILLES-GUYANE

Présidente :
Mme Sophie BROCAS



Port de Pointe-à-Pitre

Le tourisme cœur de cible

Attenants au siège opérationnel, administratif et financier du GPMG, les terminaux portuaires de Pointe-à-Pitre accueillent annuellement des centaines de milliers de passagers au cœur d'infrastructures modernes et sécurisées aux normes ISPS* qui confortent son statut de "Port base" attractif pour le trafic de croisière. Véritable porte d'entrée maritime de l'archipel au cœur des Caraïbes, le Port pointois s'impose en acteur touristique majeur pour l'archipel. Une réputation confortée par l'installation, en sa proche périphérie, de la Gare maritime internationale de Bergevin. C'est un point de départ incontournable pour les centaines de milliers de passagers qui se rendent dans les dépendances et les îles voisines de l'arc caribéen.

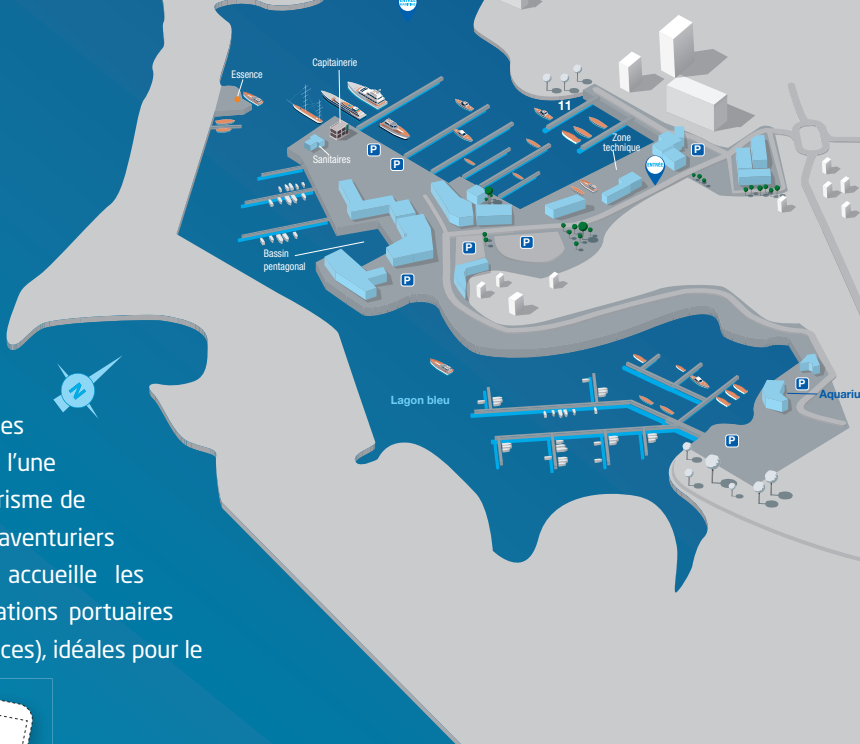
*International Ship and Port Facility Security



Marina de Bas-du-Fort

*Havre d'accueil
pour la plaisance*

La situation géographique idéale, abritée de la houle, fait de la Marina de Bas-du-Fort l'une des plus grandes et prisées marinas des Petites Antilles. Résolument tournée vers les activités nautiques, elle se positionne comme l'une des plus importantes de la Caraïbe pour le tourisme de plaisance. Abri historique d'accueil pour les aventuriers de l'emblématique "Route du Rhum", elle accueille les plaisanciers qui y transitent au sein d'installations portuaires performantes (23 quais pour quelque 1200 places), idéales pour le développement du yachting.



Port de Jarry

Plateforme logistique d'excellence

Sa proximité géographique avec l'aéroport international Pôle Caraïbes, son emplacement stratégique idéal, protégé par la houle, au cœur du poumon économique de la Guadeloupe, son accessibilité exceptionnelle (avec un tirant d'eau de 13,70 m) pour des navires de type "overpanamax", ses infrastructures modernes, ses équipements de pointe et le dynamisme de ses équipes contribuent, année après année, à conférer au Port de Jarry le rang de plate-forme logistique incontournable, entièrement dédiée au fret maritime.



Port de Marie-Galante Folle Anse

Artère essentielle au développement économique

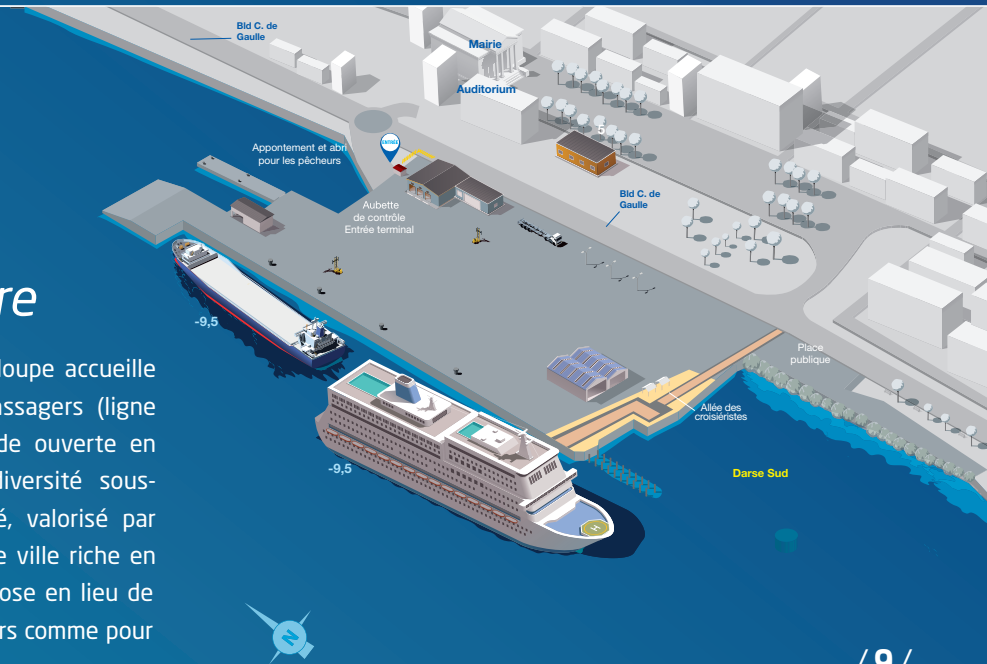
Plate-forme majeure pour la valorisation économique de l'île via la desserte intra-archipel et le cabotage, le Port de Folle Anse est le point de passage obligé des exportations sucrières mariegalantaises depuis l'usine de Grand-Anse, des importations de marchandises nécessaires à l'approvisionnement des résidents et touristes de passage. Avec un tirant d'eau de 9 m, la plate-forme portuaire est équipée d'un poste sucrier et de deux postes rouliers.



Port de Basse-Terre

Une attractivité multipolaire

Multi-activités, le port du chef-lieu de la Guadeloupe accueille aussi bien trafics de fret que transport de passagers (ligne régulière avec les Saintes). Sa situation en rade ouverte en fait un port remarquable en termes de biodiversité sous-marine et aérienne. Son potentiel d'attractivité, valorisé par son positionnement géographique au cœur d'une ville riche en sites historiques, culturels et patrimoniaux, l'impose en lieu de référence, à haute valeur ajoutée pour les visiteurs comme pour les habitants.

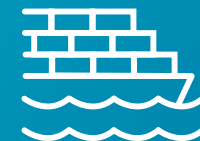
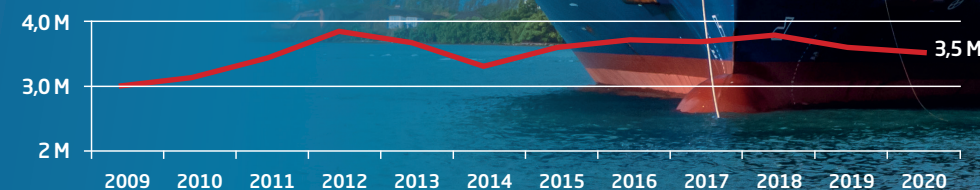




Trafic de marchandises *Bilan mitigé*

Le bilan global de l'année 2020 montre un trafic en léger recul sur un an. Après 2 premiers mois prometteurs, le trafic se contracte à partir du mois de mars, conséquence de la crise Covid-19. Le redressement amorcé courant mai se confirme et le trafic se révèle plus soutenu que les années précédentes, notamment au dernier trimestre. La reprise est particulièrement visible sur le trafic de marchandises diverses où le retard accumulé au plus fort de la crise est atténué. Enfin, le trafic de véhicules, également impacté par la crise sanitaire, est en repli.

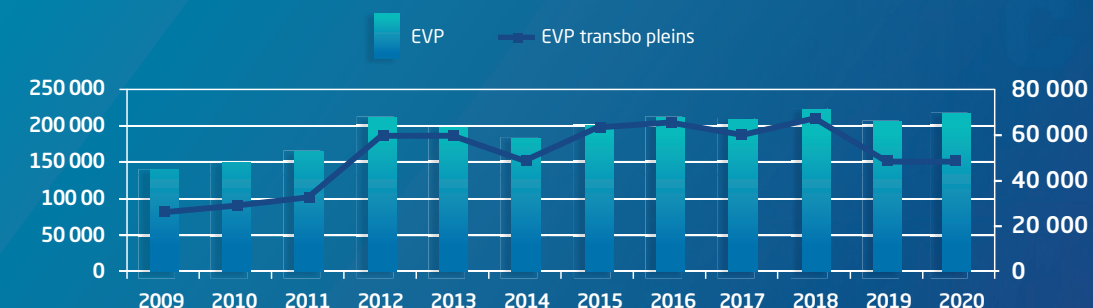
Évolution du trafic de marchandises (tonnage brut)



Trafic de conteneurs *Résilience réussie*

Pour l'année 2020, le trafic de conteneurs affiche une augmentation de 6% par rapport au résultat de 2019. Après un tassement à la suite du confinement, le trafic a repris une courbe ascendante à partir du mois de mai. Les résultats obtenus en octobre et novembre constituent un record pour l'activité du GPMG. Entre septembre et décembre, la mise en place du service Fortaleza Express avec une connexion exclusive entre le Brésil et la Guadeloupe, a favorisé le trafic. Il s'agissait d'un transport de fruits frais (haute saison au Brésil) et de minerais, conditionnés en conteneurs et en transbordement vers l'Europe.

Évolution du trafic de conteneurs (EVP)



Trafic de vracs *Repli conjoncturel*

La crise sanitaire a fortement impacté le trafic de vracs, notamment sur les hydrocarbures. Le trafic de sucre en vrac est en repli, mais une part plus importante du sucre est désormais conditionnée et exportée en conteneur. Un nouveau trafic de pellets de bois a débuté en novembre pour remplacer progressivement le charbon dans la production électrique. Enfin, le trafic d'agrégats a été favorisé en fin d'année par les imports en provenance de la Dominique.

Evolutions 2019-2020 du trafic de vracs (cumul annuel)

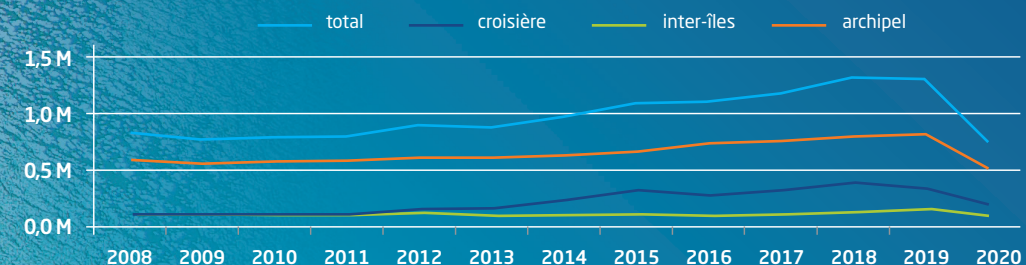
Hydrocarb. imp (624 771).....	-11,7%
Sable local.....	ns
Clinker (145 843).....	-22,0%
Céréales (56 589).....	-8,9%
Charbon (165 039).....	-18,7%
Gypse (12 000).....	ns
Engrais (5 300).....	-15,2%
Agrégats (342 945).....	+16,8%
Pellets (25 880).....	ns
Sucre brut (17 746).....	-40,9%



Trafic de passagers *Coup d'arrêt de crise*

Après un début d'année comparable aux années précédentes, l'arrêt de toutes les activités "passagers" impacte sensiblement tous les segments. Le trafic global définitif de passagers est réduit de moitié. La fin imposée de la saison croisière et la fermeture des gares maritimes de Basse-Terre et de Bergevin entraînent la chute du trafic. Les rotations de vedettes à passagers ont redémarré timidement à partir du mois de mai, mais sont restées restreintes et limitées à l'archipel et à la Martinique avec des restrictions de voyage. Les rotations avec Sainte-Lucie et la Dominique ont été interrompues le 17 mars 2020.

Évolution du trafic de passagers



L'ORGANISATION EN TEMPS DE COVID

Esprit de résilience

Dès l'amorce sur le territoire, en mars 2020, de la crise sanitaire mondiale, la mobilisation des équipes du GPMG s'est manifestée sur tous les fronts de l'activité portuaire. En dépit des contraintes exceptionnelles imposées par les circonstances, elles ont, tout au long de l'année, contribué à en contenir les effets économiques les plus négatifs, au service de la communauté portuaire, de l'ensemble de ses clients, des institutions partenaires et plus largement, au service du territoire. Grâce à l'esprit de résilience de tous, le GPMG a assuré la continuité de ses activités.

Mobilisation organisée

Durant toute la période de confinement, le personnel a assuré sans faillir le trafic des navires et le bon fonctionnement général du port. Au cœur du dispositif PCA (plan de continuité d'activité) mis en place, les équipes ont été en capacité de satisfaire un niveau de service plus élevé en répondant positivement (pour ne citer que ce seul exemple)

aux commandes récurrentes des manutentionnaires pour la mise à disposition de 4 portiques en simultanée, matin et soir.

Mesures palliatives d'urgence

Pour pallier les effets financiers négatifs de cette crise sans précédent à l'égard de ses clients privés de ressources en phases de confinement, le GPMG a pris des mesures exceptionnelles de soutien de l'activité, en décidant divers reports de dates d'échéance : de loyers pour les occupants du domaine foncier portuaire, de conventions et de redevances pour les clients fortement ou directement impactés.

D'autres mesures d'exception protectrices de la clientèle du port ont été prises, en l'occurrence la prolongation des abonnements de parkings, la mise à disposition d'espaces de stockage. De même, sur une période ciblée des mesures d'exonérations de loyers des occupants relevant de commerces non essentiels ou d'activités portuaires en lien avec le transport de passagers ont été prises.





Le Plan **France Relance**, feuille de route gouvernementale pour la refondation économique, sociale et écologique de tous les territoires de la République, propose des mesures concrètes adaptées. En Guadeloupe, le GPMG y a recours sur **4 axes de projets ciblés**.

La réhabilitation du bassin de rétention des eaux de la ZCI de Jarry

Au Port de Jarry, un bassin de 1810 m³, destiné à collecter les eaux pluviales de surfaces des bâtiments et terrains de la Zone de Commerce International (ZCI) s'impose réglementairement (arrêté ICPE)* pour leur traitement avant rejet. En cas d'incendie, ce bassin à ciel ouvert est fermé en aval par une vanne asservie. En fonctionnement normal, cette vanne est ouverte et laisse transiter les eaux pluviales vers la mer. Le projet de réhabilitation du bassin actuel nécessite une nouvelle membrane pour garantir son bon fonctionnement hydraulique, une maintenance plus rigoureuse (accessibilité, solidité) et l'enfouissement du réseau incendie en eau de mer. Coût global de l'opération (avec subvention État de 0,28 M€) : 1,1 M€ HT.

La valorisation environnementale du Port de Basse-Terre

Sur la place portuaire sud de la ville de Basse-Terre, deux axes de développement sont ciblés par le GPMG, pour son projet innovant d'optimisation environnementale des infrastructures et d'amélioration de l'interface terre-mer :

- préservation et redynamisation de la riche biodiversité présente (via le développement corallien, la nidification avifaune, les récifs artificiels, les micro-habitats, les herbiers marins artificiels, les nichoirs oiseau...) après

* Installations classées protection de l'environnement (ICPE)

démantèlement des ouvrages anciens où elle s'était installée ;

- réaménagement d'espaces sur la zone Sud du Port (promenade, expositions art/sculpture, sensibilisation environnementale...), pour un accueil plus qualitatif du grand public.

Coût global de l'opération (soutenue à 100% par l'État) : 850 k€ HT.

L'extension du Parc Reefer au Terminal de Jarry

Le Parc Reefer actuel dispose de 250 prises. L'objectif du projet d'extension sur l'ancien parking de la ZCI : répondre à l'augmentation du trafic et garantir la continuité de la chaîne du froid. Une remise à niveau des équipements est donc nécessaire, afin d'augmenter la capacité de branchement des conteneurs frigorifiques. À terme, 320 prises supplémentaires sont prévues, afin de raccorder 320 conteneurs 40 pieds sur 2 niveaux. Sur la nouvelle installation, les consommations énergétiques seront optimisées, notamment par la mise en place de prises "intelligentes", pour superviser le fonctionnement et les consommations globales. Coût global de l'opération (subventionnée à 36,6 %) : 5,6 M€ HT.

L'amélioration de l'efficacité énergétique du siège du GPMG

Pour valoriser son patrimoine foncier et immobilier tout en l'associant au développement de la façade maritime de Pointe-à-Pitre, le GPMG envisage la construction d'un nouveau siège social, à proximité directe de son siège actuel. Dans l'attente de perspectives plus précises sur le projet "Karukéra Bay" de développement du terminal croisière, le GPMG projette de créer un bâtiment transitoire dans des locaux aux normes, auxquels sera appliquée une démarche HQE (Haute Qualité Environnementale). Son objectif : améliorer les conditions d'accueil des personnels tout en réduisant l'impact écologique du nouveau bâtiment. Au stade actuel, le coût estimé de l'opération est de 1,2 M€ HT (subventionné à 100%).

LA GESTION DOMANIALE ET FONCIÈRE

Un enjeu crucial

La gestion du domaine constitue un enjeu important de l'activité du Grand Port Maritime de la Guadeloupe. C'est aussi et surtout un espace dédié au développement de nombreuses activités économiques, en lien direct et indirect avec le secteur portuaire et maritime. Le domaine portuaire s'étend sur 5900 hectares dont 180 terrestres, 5700 maritimes et 40 hectares d'espaces naturels.

Les objectifs

En 2020, l'action de Guadeloupe Port Caraïbes a été orientée vers un triple objectif : la gestion administrative des contrats en fin de vie, la contractualisation avec de nouveaux clients, l'appui aux entreprises relevant des secteurs impactés par la crise sanitaire. Les deux premiers objectifs ont été réalisés dans un cadre réglementaire, fixé par l'ordonnance n° 2017-562 du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques. Celle-ci établit les dispositions relatives à l'occupation

Hectares	Espaces terrestres	Espaces maritimes	Espaces naturels terrestres	Total
Basse-Terre	3,83	388,69	0	392,52
Folle-Anse Marie-Galante	5,98	25,71	0,58	32,27
Petit cul-de-sac marin (Jarry et Pointe-à-Pitre)	168,71	5280,8	39,13	5488,64
Total	178,52	5695,2	39,71	5913,43
%Total	3,02%	96,31%	0,67%	100%



Les ambitions environnementales et de développement durable

Au sein de la Direction de la Stratégie et de la Promotion Commerciale (DSPC), le Service Environnement et Développement durable se charge de la politique environnementale globale et transversale du GPMG. La prise en compte des enjeux environnementaux, la lutte contre le changement climatique, la préservation et la valorisation des milieux naturels remarquables ainsi que les sites d'intérêt paysager jouent un rôle central lors des décisions d'aménagement. Les récifs coralliens et les mangroves constituent des barrières naturelles, agissant comme remparts efficaces contre les fortes houles océaniques. Ils peuvent aussi atténuer l'impact des tsunamis. En réduisant l'ampleur des dégâts causés par ces phénomènes naturels, les récifs et mangroves génèrent des millions d'euros d'économie chaque année à l'échelle mondiale.

La reconquête de la biodiversité

Durant l'année 2020, dans le cadre de la politique environnementale menée par le GPMG, quatre projets d'aménagement de son patrimoine maritime témoignent de ses ambitions environnementales constantes.

1- Le projet MANGCO

Lauréat de l'appel à projets "Réduction de l'impact des pollutions telluriques sur les récifs coralliens et leurs écosystèmes associés" lancé en 2019 par le Ministère de l'Écologie et de la Transition solidaire, le projet MANGCO a pour objectif de régénérer la mangrove pour protéger les coaux et de réduire l'impact des pollutions telluriques sur les récifs coralliens et leurs écosystèmes associés via un dispositif de phytoremédiation. L'état initial du site sélectionné pour le projet - la zone du canal du Domaine Industriel et Commercial (DIC) - a été réalisé en 2020. La mise en œuvre des dispositifs de phytoremédiation se déroulera en 2021. Un suivi sur 5 ans sera ensuite réalisé.

Transplantation
de Palétuviers



2. Le projet "LIFE ADAPT'ISLAND"

Le projet LIFE Adapt'Island témoigne de l'engagement environnemental du GPMG vis-à-vis de son territoire. Il a pour objectif de répondre au défi territorial et collectif de l'adaptation aux conséquences actuelles et à venir du changement des écosystèmes littoraux, afin de protéger in fine l'espace vital, les infrastructures et les aménagements côtiers de la Guadeloupe. Les écosystèmes ciblés par le projet, les récifs coralliens, les herbiers marins et les forêts littorales remplissent de nombreux services écosystémiques indispensables.

Le choix de sites est une étape clé des projets de restauration et de réhabilitation et doit s'inscrire dans une vision globale du territoire et du paysage. Chaque site sélectionné est déterminant dans l'acceptation du projet par les communautés locales, mais aussi pour sa cohérence écologique. Dès son intégration au projet LIFE ADAPT'ISLAND, l'équipe a jugé indispensable de retravailler la stratégie scientifique et technique du projet afin d'atteindre les objectifs de restauration affichés.

3. La Charte environnementale

Le GPMG a réaffirmé en 2020 son ambition sur la protection de l'environnement et le développement durable dans son "Projet stratégique 2019-2023". Le GPMG veut aujourd'hui permettre à ses partenaires de s'engager à ses côtés pour garantir des conditions durables de développement économique de la place portuaire et du territoire. La Charte Environnementale qui formalise cet engagement s'applique à l'ensemble des sites portuaires. Elle doit représenter un cadre de référence sur les enjeux environnementaux pour chaque amodiateur et, au-delà, chaque utilisateur des fonctions portuaires. Conscient que les enjeux diffèrent en intensité selon les sites et selon les partenaires (simples amodiateurs, sites industriels, armateurs, etc.), le choix retenu est celui d'une démarche de progrès qui puisse ainsi s'adapter à la maturité de chacun, au-delà des obligations réglementaires et de certains engagements "socle", qui s'imposent à tous.

4. Le programme CAYOLI

Autre action du projet stratégique : la mise en œuvre de Cayoli, un programme ambitieux de reconquête de la biodiversité sur le territoire portuaire. Pour être mené à bien, ce programme doit être basé sur une solide reconnaissance de son environnement. Amorcée en 2019, la mise en place de ce programme de surveillance de la biodiversité et du cadre de vie de la circonscription du GPMG vise plusieurs objectifs : mettre en évidence les changements intervenant dans l'environnement, la plupart des espèces animales et végétales étant très sensibles aux modifications de ce dernier ; maintenir une biodiversité locale remarquable et menacée ; rétablir les fonctions écologiques des écosystèmes ; développer et encadrer les activités écotouristiques ; informer et sensibiliser le public par rapport aux enjeux liés à la biodiversité... En 2020, le bilan des premières campagnes de suivi a été réalisé, afin de préparer le programme de surveillance sur les prochaines années...

Transplantation
de Thalassia



LES SERVICES PROPOSÉS

PASSAGERS :

Accueil / Village artisanal
Taxi / Excursions / Parking
Location de véhicules /
Manutention / Gestion des déchets

NAUTISME :

Réparation navale / Plaisance
Traitement des épaves / Yachting

DOMAINE :

Location de locaux / Parking

MARCHANDISES :

Pilotage / Remorquage / Soutage / Avitaillement eau
Exploitation portique / Manutention / Lamage
Shipchandler / Logistique froid / Logistique sec
Commissionnaire en douane / Prise Reefer
Commissionnaire en transport

Le GPMG, acteur majeur au service du territoire

Dans tous les secteurs d'activités du Grand Port, les clients du GPMG, aussi nombreux que divers dans leurs rôles de partenaires, ont été globalement protégés des effets néfastes de la "crise Covid" par les mesures internes mises en place. L'adaptabilité et l'agilité des équipes ont permis, dans ce contexte, de garantir la fiabilité et la continuité de service. Cela concerne les armateurs, les entreprises (ventes et services), les croisiéristes, les transporteurs inter-îles, les agents maritimes, les tour-opérateurs, les particuliers locataires...

Trafic de marchandises

Les équipes d'exploitation sont restées mobilisées sur le terrain au service de la clientèle sur l'ensemble des sites (Folle Anse, Basse-Terre, Pointe-à-Pitre, Centre Commercial Blanchard, Jarry). Elles ont su faire face, tout au long de l'année et de manière satisfaisante, à l'accueil et au traitement des navires. En dépit d'un nombre d'escales sensiblement inférieur par rapport à 2019 (-9%), on notera que l'évolution des recettes en lien avec l'activité portique est positive (+2%).

Trafic de passagers

Les mesures de confinement générées par la crise pandémique ont entraîné l'arrêt brutal des rotations domestiques et internationales pendant une durée de 2 mois, dans les gares maritimes de Pointe-à-Pitre et de Basse-Terre.

En termes de recettes d'exploitation, l'impact est conséquent : par rapport à 2019, on observe une baisse de -45% du chiffre d'affaires au niveau de l'activité de Pointe-à-Pitre et -49% à Basse-Terre. L'activité croisières n'a pas redémarré en 2020.

Nautisme

Le traitement de l'activité yachting au niveau des installations de Pointe-à-Pitre s'est interrompu en 2020 en raison des règles sanitaires en lien avec la pandémie. Les recettes correspondantes sont très faibles au vu des chiffres 2019 : avec un taux d'occupation de seulement 27 jours en 2020 contre 103 jours en 2019, la baisse des recettes enregistrée est de l'ordre de 70%.

La zone industrielle et commerciale de Jarry est considérée comme le poumon économique de la Guadeloupe. Elle accueille également une zone franche CEE destinée aux opérations de négoce international pour ses entrepôts.

Guadeloupe Port Caraïbes a su faire face aux perspectives d'évolution rapide de la croisière en Guadeloupe. Il est en capacité d'accueillir simultanément plusieurs navires de croisière.

La société IMM, qui exerce son activité sur le domaine portuaire du GPMG, excelle dans son domaine depuis 2007. Elle offre une qualité de prise en charge des navires rassurante, en initiant une nouvelle ère de carénage et de réparation de Superyachts dans la région des Caraïbes.



FOCUS sur LE SOUTAGE

Une première en Guadeloupe : le 16 octobre 2020, Rubis Antilles Guyane a réalisé, sur le port de Jarry, la première opération de soutage depuis un navire avitailleur. Ce nouveau service permet d'approvisionner un navire en carburant. Cette première opération de livraison de combustible a impliqué plusieurs partenaires tels que la Douane, le SDIS, la Région Guadeloupe et la CMA-CGM.

Un partenariat engagé pour la qualité

La société Rubis Antilles Guyane (RAB) est un précurseur de ce service de soutage aux Antilles et en Guyane. Son procédé prend en compte les enjeux environnementaux et respecte les procédures QSE (Qualité, Sécurité, Environnement) et logistique normées (normes MARPOL - de l'anglais "MARine POLLution"), pour répondre aux besoins de ses clients. RAB œuvre par ailleurs avec la Société Anonyme de la Raffinerie des Antilles (SARA) pour une production locale, passant par un procédé de distillation directe pour les produits pétroliers.

Une diversité de nouveaux services

Ce nouveau système d'approvisionnement est un service supplémentaire sur la place portuaire et vient renforcer la performance du port de Jarry. Par la qualité du carburant distribué et par la diversité des procédés proposés par RAB (approvisionnement par le biais des camions, par pipeline ou encore par une opération "ship to ship"), l'institution portuaire confirme son intérêt constant pour ses clients et veille à développer et à assurer les services utiles à sa communauté.



CMA-CGM

Zone portuaire - ZI de Jarry 97122 Baie-Mahault
Tél. : 0590 25 57 00 - Fax : 0590 25 57 06
Site : <http://www.cma-cgm.com>

MAERSK France SAS

Imm. le Caducée Zac Houëlbourg Sud 2
97122 Baie-Mahault
Tél. : 0590 38 20 40
Site : <https://www.maersk.com/>

BOLLORÉ LOGISTICS GUADELOUPE

ZCI bât C, Zone portuaire Jarry,
97122 Baie-Mahault
Tél. : 0590 268589 - Fax : 0590 268709
Email : gp@bollore.com
Site : www.bollore-logistics.com

COMPAGNIE MARITIME MARFRET

24, rue de la Chapelle 97122 Baie-Mahault
Tél. : 0590 26 69 73 - Fax : 0590 26 85 43
E-mail (non personnel) : contact@marfret.fr
Site : <https://www.marfret.fr>

SGCM

73, rue de la Chapelle
ZI de Jarry 97122 Baie-Mahault
Tél. : 0590 38 35 60 - Fax : 0590 38 35 70
E-mail : 971@socapar.com
Site : www.socapar.com

TRANSIT PÉTRELLUZZI

17, rue de la Chapelle ZI de Jarry
97122 Baie-Mahault
Tél. : 0590 38 12 12 - Fax : 0590 26 69 26
E-mail : info@transitpetrelluzzi.com
Site : www.transitpetrelluzzi.com

TRANSCARAÏBE S.A.

BP 2453 - 97085 Jarry Cedex
Tél. : 0590 26 63 27 - Fax : 0590 26 67 49
E-mail : transcaraibe.gpe@wanadoo.fr

GMG GÉNÉRALE DE MANUTENTION GUADELOUPE

Immeuble CMA-CGM Guadeloupe
Zone Portuaire ZI Jarry - 97122 Baie-Mahault
Tél. : 0590 25 57 00 - Fax : 0590 25 57 06
Site : <http://www.cma-cgm.com>

NAVIMAR CRUISES

738, rue de la Chapelle
Z.I de Jarry 97122 Baie-Mahault
Tél. : 0590 590 383 560 - Fax : 590 383 570
E-mail : 971@socapar.com
Site : www.socapar.com

EXPRESS DES ÎLES

Gare Maritime de Bergevin 97110 Pointe-à-Pitre
Tél. : 0590 91 95 20 - Fax : 05 90 91 11 05
Email : contact@express-des-iles.com
Site : <https://www.express-des-iles.fr/>

VAL' FERRY

Gare Maritime de Bergevin
97110 Pointe-à-Pitre
Tél. : 0590 914 515 - 0590 574 574
Fax : 09 70 06 61 46
Email : val-ferry@orange.fr
Site : <https://valferry.fr/>

SGPG

Société de Gestion de Port de Guadeloupe
(ex-TAV/CGP) Capitainerie Marina Bas du Fort
97110 Pointe-à-Pitre
Tél. : 0590 93 66 20 - Fax : 0590 90 81 53
E-mail : info@marinaguadeloupe.com
Site : <https://www.marinaguadeloupe.com/fr>

OPERA

Imm. CMA CGM 30 boulevard de la Pointe Jarry
ZI Jarry - 97122 Baie-Mahault
Tél. : 0590 25 57 79
Email : ptp.operations@cma-cgm.com

SOQUAMA

Imm. WTC Étage 4 - boulevard de la Pointe Jarry
97122 Baie-Mahault
Tél. : 05 90 92 49 65 - Fax : 05 90 38 96 83

SARA

17 boulevard de la Pointe Jarry - 97122 Baie-Mahault
BP 2039 - Z.I. Jarry Cedex 97191 Pointe-à-Pitre
Tél. : 05 90 38 13 13 - Fax : 05 90 26 70 98
Site : <http://www.sara-antilles-guyane.com>

RUBIS ANTILLES-GUYANE

BP 86 Les Abymes Cedex, 97181
Tél. : 0590 93 17 00 - Fax : 05 90 91 01 97
Email : serviceclients@rubis-ag.com
Site : <http://www.vito-ag.com>

LOGIKERA

Zone Fret Jarry, 97122 Baie-Mahault
Tél. : 05 90 41 00 41 - Fax : 05 90 41 97 00
E-mail : infos-gp@frigodom.com

CARAÏBES REMORQUAGE

BP 291 97158 97110 Pointe-à-Pitre Cedex
Tél. : 0590 91 59 26
Email : felix.cirena@wanadoo.fr

SYNDICAT PROFESSIONNEL DES PILOTES DE GUADELOUPE

31, Immeuble Lardenoy Centre St-John Perse
97110 Pointe-à-Pitre
Tél. : 0590 83 68 18 ou 0590 83 41 37
Fax : 0517 47 62 64
E-mail : pilotage.guadeloupe@gmail.com

SCT

Tél. : 0590 38 35 60
Fax : 0590 38 05 69
E-mail : info.sctshipping@socapar.com
Site : www.socapar.com

I-M-M GUADELOUPE

Grand Port Maritime de la Guadeloupe
Hangar 7, 97110 Pointe-à-Pitre
Tél. : 0590 24 20 98
E-mail : contact@imm-yachting.com
ou admin@immyatching.com
Site : <http://imm-yachting.com>

CAMARSHIP

8 centre Saint John Perse, 97110 Pointe-à-Pitre
Tél. : 0590 21 33 52- Fax : 0590 91 84 81
Email : camarship@marship.fr
Site : <http://www.marship.fr/>

SNSM SOCIÉTÉ NATIONALE DE SAUVETAGE EN MER

203 résidence de la Darse - 97110 Pointe-à-Pitre
Tél. : 0690 35 49 96
Email : sauvetage97110@orange.fr
Site : <https://dd-guadeloupe.snsn.org/>

TTM TRAVAUX TRANSPORT MANUTENTION

Rue Alfred Lumière - BP 2127 ZI de Jarry
97122 Baie-Mahault
Tél. : 0590 26 64 99 - Fax : 0590 26 88 63
E-mail : sbmt.vaitilingon@wanadoo.fr

JEANS

Gare maritime 97110 - Pointe-à-Pitre
Tél. : 0590 68 53 09
E-mail : info@jeansforfreedom.com
Site : <https://jeans-for-freedom.com/>

ALBIOMA LE MOULE

Gardel - 97160 Le Moule
97122 Baie-Mahault
Tél. : 0590 23 87 37 - Fax : 0590 23 87 66
Email : contact@albioma.com
Site : <https://www.albioma.com>

GARDEL S.A

35 Bd de la Pointe JARRY - 97122 Baie-Mahault
Tél. : 0590 23 53 15 - Fax : 0590 23 52 34
E-mail : contact@gardel.fr
Site : www.gardel.fr

SAFIR ET MELON S.A.R.L

Bd Pointe Jarry - ZICP - 97122 Baie-Mahault
Tél. : 0590 32 69 69 - Fax : 0590 26 83 09
E-mail : safmel@safir-melon.com
Site : <https://lvoantilles-guyane.com>

PROFILS SYSTÈMES SAS

ZI Port autonome
Boîte n°11 dépôt A14 - 97122 Baie-Mahault
Tél. : 0590 95 99 14 - Fax : 0590 32 04 79
Email : psg@profils-systèmes.com
Site : <https://www.profiles-systemes.com/>

GEODIS FREIGHT FORWARDING FRANCE

Imm. La Palmeraie - Moudong Nord
97122 Baie-Mahault
Tél. : 0590 25 29 29 - Fax : 0590 26 82 50
Site : <https://geodis.com/fr/>

SAG STATION ANTILLAISE DE GRANULATS

18 Boulevard de la Pointe, Jarry
97122 Baie-Mahault
Tél. : 0590 25 51 56 - Fax : 0590 25 51 63
E-mail : sag.sas@wanadoo.fr

COMPAGNIE DES ILES DU NORD S.A.

B.P. 48 - 97152 Pointe-à-Pitre
Tél. : 0590 93 08 39
Email : ilesdunord@wanadoo.fr
Site : <https://www.compagnie-des-iles-du-nord.fr/>

AREMA

Imm. CMA-CGM ZCI Pte Jarry - 97122 Baie-Mahault
Tél. : 0590 25 57 00 - Fax : 0590 25 57 83

ACTM AGENCE CONSIGNATION TRANSPORT MARITIME

Morne Fleuri - Baimbridge - 97139 Les Abymes
Tél. : 0690 59 78 65 - Fax : 0590 32 19 48
Email : karlpetrelluzzi@wanadoo.fr

UMEP

C/O CEIBA 39, rue du Souffleur
Lot AGAT Houëlbourg Sud ZI Jarry
97122 Baie-Mahault
Tél. : 0590 44 61 10 - Fax : 0590 32 37 46
Email : umep@ceiba-gp.com
Site : <http://www.umep-guadeloupe.fr/>

DIRECTION DE LA MER PHARES ET BALISES

Fouillole - BP 1022 - 97179 Pointe-à-Pitre Cedex
22, rue Ferdinand Forest BP 2466 97185 Jarry
Baie-Mahault Cedex - Tél. : 0590 41 95 50
Fax : 0590 41 95 69
Email : dm-guadeloupe@developpement-durable.gouv.fr
Site : www.dm.guadeloupe.developpement-durable.gouv.fr/

CHANTIER FORBIN

Construction et réparation navale
Mathieu FORBIN : 0690 71 61 65
Jean FORBIN : 0690 40 83 83



GUADELOUPE
PORT CARAÏBES

L'Excellence Européenne



QUAI FERDINAND DE LESSEPS - BP 485
97165 POINTE-À-PITRE CEDEX
GUADELOUPE - FWI

TÉL. : (+590) 590 68 61 70

FAX : (+590) 590 68 61 71

WWW.GUADELOUPE-PORTCARAIBES.COM

@PortGuadeloupe

